
POSTE AUX LETTRES (ÉTATS-UNIS ET DU RÉGIME INTERNATIONAL)

1	En quoi consiste le service Poste aux lettres (États-Unis et du régime international)?	2
2	Articles non admissibles	2
3	Pièces jointes	3
4	Dimensions et poids	3
5	Tarifs	3
6	Options de paiement	4
6.1	Preuves de paiement	4
6.2	Modes de paiement	4
7	Aperçu des normes de livraison	4
8	Caractéristiques	5
8.1	Renvoi à l'expéditeur	5
8.2	Réexpédition	5
9	Options	5
9.1	Courrier recommandé	5
9.2	Cécogrammes	5
10	Étiquettes et documents requis	5
11	Présentation	6
12	Adressage	6
13	Préparation et tri préliminaire du courrier	7
13.1	Préparation du courrier	7
13.2	Tri préliminaire du courrier	7
14	Dépôt des articles Poste aux lettres (États-Unis et du régime international)	7
15	Livraison des articles Poste aux lettres (États-Unis et du régime international)	7

1 EN QUOI CONSISTE LE SERVICE POSTE AUX LETTRES (ÉTATS-UNIS ET DU RÉGIME INTERNATIONAL)?

Le service Poste aux lettres est le moyen le plus économique d'envoyer aux États-Unis et dans le monde entier la correspondance personnelle et d'affaires. Les articles de la Poste aux lettres (États-Unis et du régime international) sont composés de papier ou de tout autre matériau possédant les caractéristiques générales du papier (p. ex., billets, photographies, etc.). Ils doivent satisfaire aux critères du service Poste aux lettres, y compris en matière de dimensions et de poids.

La Poste aux lettres doit être déposée au Canada pour livraison à l'étranger. Les articles Poste aux lettres peuvent comprendre :

- des lettres;
- des envois à découvert;
- des cartes;
- des cartes postales;
- autres articles composés de papier qui répondent aux caractéristiques de la Poste aux lettres que le client choisit de déposer.

Les **lettres standard, les cartes ou les cartes postales** pesant 50 g ou moins et satisfaisant aux critères afférents aux lettres standard, aux cartes ou aux cartes postales sont envoyés aux tarifs Poste aux lettres standard.

Les **autres articles Poste-lettres** diffèrent des articles Poste aux lettres standard seulement en terme de poids ou de dimension. Les articles qui pèsent entre 50 g et 500 g ou les articles dont l'un des côtés excède les dimensions maximales des articles Poste aux lettres standard sont considérés comme autres articles Poste aux lettres.

Un **envoi à découvert** est un article autre qu'une carte postale, un magazine ou un catalogue qui ne possède ni couverture, ni emballage, ni enveloppe extérieure (en sus du papier ou du matériel sur lequel est écrite la communication), et qui pèse au maximum 50 g.

REMARQUE : Les produits et services sont sujets aux conditions énoncées dans les [Conditions générales](#). Voir plus particulièrement, la section « convention entière ».

2 ARTICLES NON ADMISSIBLES

Les articles suivants ne peuvent être expédiés par Poste aux lettres (États-Unis et du régime international) :

- les petits paquets;
- les marchandises;
- les films et enregistrements audio et vidéo (disquettes, CD et DVD);
- les enveloppes et les envois à découvert non cachetés;
- les envois qui ne correspondent pas aux exigences du service Poste aux lettres (États-Unis et du régime international);
- les articles définis comme matière dangereuse ou des articles prohibés par la loi au Canada (voir [Objets inadmissibles](#) pour de plus amples renseignements);
- les articles définis comme matière dangereuse ou des articles prohibés par la loi dans le pays de destination (voir [Liste des destinations internationales](#) pour de plus amples renseignements).

Les objets suivants ne peuvent pas être joints à une carte postale :

- les photographies;
- les échantillons de marchandise ou autres articles analogues;
- les tissus, la broderie, les paillettes ou autres articles décoratifs;
- les coupures;
- les feuilles à replier;
- les parties saillantes ou en relief.

3 PIÈCES JOINTES

Seules sont acceptables les pièces jointes de papier répondant aux exigences de la Poste aux lettres (États-Unis et du régime international).

4 DIMENSIONS ET POIDS

Chaque article de la Poste aux lettres doit respecter les exigences de dimensions et poids énumérées dans le Tableau 1.

Tableau 1 : Dimensions et poids pour le service Poste aux lettres

CATÉGORIE		LONGUEUR	LARGEUR	ÉPAISSEUR	POIDS	
Standard						
Enveloppes	max.	245 mm	156 mm	5 mm	50 g	
	min.	140 mm	90 mm	0,18 mm	–	
Cartes ou cartes postales	max.	235 mm	120 mm	s.o.	50 g	
	min.	140 mm	90 mm	0,18 mm	–	
Autres articles Poste aux lettres		max.	380 mm	270 mm	20 mm	500 g
		min.	140 mm	90 mm	0,18 mm	–

5 TARIFS

Pour obtenir des renseignements sur les tarifs :

- voir [Tarifs de Postes Canada](#).

6 OPTIONS DE PAIEMENT

6.1 Preuves de paiement

Le Tableau 2 énumère les preuves de paiement qui s’appliquent aux articles Poste aux lettres, sous réserve de certaines conditions et restrictions.

Tableau 2 : Preuves de paiement pour le service Poste aux lettres

CLIENT COMMERCIAL	CONSOMMATEUR
<ul style="list-style-type: none"> • empreinte d’affranchissement • timbre-poste* • vignette postale 	<ul style="list-style-type: none"> • empreinte d’affranchissement • timbre-poste

- * On ne peut pas appliquer un timbre-poste sur un article de la Poste aux lettres commandé par l’entremise des Outils électroniques d’expédition (OEE).

6.2 Modes de paiement

Le Tableau 3 énumère les modes de paiement qui s’appliquent aux articles Poste aux lettres, sous réserve de certaines conditions et restrictions.

Tableau 3 : Modes de paiement pour le service Poste aux lettres

CLIENT COMMERCIAL	CONSOMMATEUR
<ul style="list-style-type: none"> • argent comptant* • carte de crédit (là où c’est possible) • carte de débit (là où c’est possible)* • chèque d’entreprise • chèque de voyage* • compte • machine à affranchir • mandat-poste* • timbre-poste** 	<ul style="list-style-type: none"> • argent comptant • carte de crédit (là où c’est possible) • carte de débit (là où c’est possible) • chèque certifié • chèque de voyage • machine à affranchir • Coupon-réponse international • mandat-poste • timbre-poste

- * Seuls les clients qui se présentent à un bureau de poste peuvent payer au moyen d’argent comptant, d’une carte de débit, d’un chèque de voyage ou d’un mandat-poste.
- ** Les clients qui utilisent les OEE ne peuvent pas payer au moyen de timbres-poste.

7 APERÇU DES NORMES DE LIVRAISON

Les normes de livraison sont une estimation du temps qui pourrait être nécessaire pour livrer le courrier. Ces normes de livraison ne sont pas garanties.

Tableau 4 : Normes de livraison pour le service Poste aux lettres (États-Unis et du régime international)

CATÉGORIE	NORMES DE SERVICE
États-Unis	4 à 6 jours ouvrables
International	4 à 7 jours ouvrables

8 CARACTÉRISTIQUES

Une caractéristique est comprise dans le service de base. Les caractéristiques disponibles sont expliquées ci-dessous.

8.1 Renvoi à l'expéditeur

Tout le courrier qui ne peut être livré ou réexpédié sera retourné à l'expéditeur sans frais supplémentaire, à la condition qu'une adresse de retour canadienne apparaisse sur l'article.

8.2 Réexpédition

Le courrier sera réexpédié au destinataire selon les pratiques et exigences de l'administration postale du pays de destination.

9 OPTIONS

Une option est une valeur ajoutée au service qui n'est pas automatiquement offerte dans le cadre du service de base. Le client doit choisir l'option en apposant une étiquette ou un autocollant spécial, ou en cochant une case. La plupart des options sont offertes à des frais additionnels. Les options disponibles sont expliquées ci-dessous.

9.1 Courrier recommandé

Cette option procure à l'expéditeur un reçu officiel frappé du timbre à date comme preuve de livraison. La couverture pour perte ou dommage est incluse. Pour plus de détails, voir [Courrier recommandé \(États-Unis et du régime international\)](#).

9.2 Cécogrammes

Les impressions en relief à l'usage des aveugles peuvent être expédiées par Courrier recommandé sans frais du Canada à destination des États-Unis et de tout autre pays. Voir [Cécogrammes](#) pour de plus amples renseignements.

10 ÉTIQUETTES ET DOCUMENTS REQUIS

Les clients commerciaux peuvent remplir une *Commande (Déclaration de dépôt)* au moyen des OEE ou remplir manuellement le formulaire papier *Commande (Déclaration de dépôt)* (40-076-705). Des frais de traitement s'appliquent à chaque *Commande (Déclaration de dépôt)* manuelle.

Deux copies papier du formulaire électronique, ou l'original du formulaire papier *Commande (Déclaration de dépôt)*, doivent être remises au moment du dépôt à un employé autorisé de Postes Canada à l'unité de vérification du courrier reçu (UVCR) ou à un établissement postal autorisé par Postes Canada.

11 PRÉSENTATION

Les lettres, cartes, cartes postales, et enveloppes – Les lettres, les cartes et les cartes postales doivent être rectangulaires et toutes les enveloppes, y compris les envois à découvert et les enveloppes en plastique transparent (pochette en polyéthylène) doivent être entièrement cachetées. Ainsi, les cartes et les cartes postales de forme irrégulière doivent être expédiées sous enveloppe rectangulaire cachetée.

Toutes les lettres et les cartes postales doivent porter la mention « AIR MAIL » et/ou « PAR AVION » en noir ou bleu, au recto de l'article dans le coin supérieur gauche, sous l'adresse de retour (s'il y a lieu). Les mots « AIR MAIL » et « PAR AVION » peuvent aussi être imprimés sur une étiquette noire ou bleu apposée au même endroit.

Le rapport longueur/hauteur maximal pour les lettres, cartes et cartes postales est de 2,6 : 1. Le minimum est de 1,3 : 1 vers les États-Unis et de 1,4 : 1 à destination de tout autre pays. Les articles affranchis au moyen de timbres-poste qui ne respectent pas les proportions ci-dessus, mais qui respectent les dimensions standard maximales, doivent être affranchis au tarif standard du service Poste aux lettres.

Les enveloppes en plastique transparent (pochette en polyéthylène) – Les enveloppes transparentes peuvent être expédiées à destination des États-Unis et du régime international. Lorsque le plastique ne permet pas d'y apposer une inscription, il doit comprendre une bande blanche opaque de 20 mm de largeur, suffisamment grande pour contenir le nom et l'adresse du destinataire, l'affranchissement et toute mention de service applicable. Si le plastique permet d'y apposer une inscription, il faut au préalable présenter un échantillon de l'enveloppe à Postes Canada à des fins de mise à l'essai et d'approbation.

Les enveloppes à fenêtre – Les enveloppes à fenêtre ne sont jugées acceptables que si la fenêtre comporte une couverture transparente et est parallèle à la longueur de l'enveloppe, et que l'adresse postale, qui doit être facilement lisible, ne fait pas obstacle à l'apposition du timbre à date.

Les cartes postales – Des vignettes, timbres, étiquettes ou bandes d'adresse peuvent être joints aux cartes postales, pourvu qu'ils soient en papier, qu'ils soient très minces et qu'ils y adhèrent complètement. Ils doivent être apposés au recto ou sur la moitié gauche du verso de la carte postale. La moitié droite du verso de la carte postale est réservée à l'adresse du destinataire, aux indications de service et à l'affranchissement. La mention « CARTE POSTALE » ou « POSTCARD » doit figurer du côté de l'adresse de toutes les cartes postales (sauf les cartes postales illustrées).

12 ADRESSAGE

Les adresses doivent être lisibles et complètes. Voir [Directives d'adressage](#) pour de plus amples renseignements.

REMARQUE : Une seule adresse de retour doit être indiquée sur chaque article de la Poste aux lettres (États-Unis et du régime international) et l'adresse de retour doit être une adresse au Canada, la cas échéant.

13 PRÉPARATION ET TRI PRÉLIMINAIRE DU COURRIER

13.1 Préparation du courrier

Les articles Poste aux lettres (États-Unis et du régime international) doivent respecter les exigences de préparation du courrier suivantes :

- tous les articles qui contiennent des documents composés de papier dont la valeur est inférieure à 500 \$ doivent être accompagnés de l'étiquette de douane verte CN22 (43-074-076) dûment complétée;
- tous les articles qui contiennent des documents composés de papier dont la valeur est de 500 \$ ou plus doivent être accompagnés de l'étiquette de douane verte CN22 (43-074-076) et du document de douane CP72 (43-074-172) dûment complétés.

13.2 Tri préliminaire du courrier

Il n'y a aucune exigence de tri préliminaire du courrier pour les articles Poste aux lettres (États-Unis et du régime international).

14 DÉPÔT DES ARTICLES POSTE AUX LETTRES (ÉTATS-UNIS ET DU RÉGIME INTERNATIONAL)

L'affranchissement d'un article Poste aux lettres (États-Unis et du régime international), soit par timbre ou empreinte d'affranchissement, peut être effectué à n'importe quel bureau de poste. Un article affranchi peut être déposé dans une boîte aux lettres publique, à un bureau de poste ou à un établissement de traitement du courrier. Les articles pour lesquels l'affranchissement est payé à l'aide d'un compte doivent être déposés à une installation ou bureau de poste ou à un établissement de traitement du courrier.

15 LIVRAISON DES ARTICLES POSTE AUX LETTRES (ÉTATS-UNIS ET DU RÉGIME INTERNATIONAL)

Postes Canada transfère les articles Poste aux lettres (États-Unis et du régime international) vers des points de transfert pour livraison par l'administration postale du pays de destination.